

Le GIP CEI et ses 3 écoles

REDON - PARIS

ESLI

École Supérieure
de Logistique Industrielle

**ACHATS
LOGISTIQUE & SUPPLY CHAIN
E-COMMERCE & DISTRIBUTION
TRANSPORTS & MOBILITÉS**



PARIS

IFALP

Institut Français des Achats et
de la Logistique Publics

**ACHATS
ACHATS PUBLICS
CYBERSÉCURITÉ**



REDON - RENNES

ESTI

École Supérieure
des Technologies Industrielles

**ÉLECTRONIQUE
ÉNERGIE & MAINTENANCE
CYBERSÉCURITÉ
AUTOMATISME & ROBOTIQUE**



TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

Flécher votre Taxe vers l'ESLI, l'ESTI ou l'IFALP, c'est choisir de soutenir un **Groupement d'Intérêt Public** spécialisé dans l'enseignement supérieur.

Voici nos engagements :

- Former nos apprenants sur des métiers à forte **employabilité**, en nous appuyant sur notre **expertise** reconnue depuis **plus de 30 ans** ;
- Dispenser des formations d'excellence, misant sur la **qualité des contenus** et portées par des enseignants chercheurs et des professionnels experts ;
- Être à la pointe de l'**innovation technologique** dans nos domaines métiers, et garantir des enseignements pragmatiques délivrés sur des **plateaux techniques équipés** ;
- Favoriser une pédagogie active, la **gestion de projets** et la mise en application des concepts par des études de cas réels : les Trophées GÉNIAL ;
- Assurer un **encadrement** et un **accompagnement** optimal des étudiants tout au long de leurs parcours ;
- Entretenir une connexion fondamentale avec le **monde professionnel**, par la voie de l'alternance et par la co-construction avec les entreprises de projets pédagogiques originaux tels que les Ecoles Nomades.



TAXE D'APPRENTISSAGE 2025 : MODE D'EMPLOI

Avec SOLTéA, c'est VOUS qui décidez !

Choisir l'affectation de votre taxe d'apprentissage, c'est conserver un **pouvoir de décision** pour soutenir les établissements de votre choix : ceux qui forment **vos jeunes collaborateurs**, qui sont **stratégiques** pour vos activités.

Choisir de soutenir les écoles du GIP CEI, c'est investir pour pérenniser des relations école / entreprise de qualité ! Ci-dessous, découvrez les 3 étapes à suivre :

ÉTAPE 1

Configurer son compte sur **NET-ENTREPRISES.FR**
avec son numéro de SIRET - rubrique SOLTéA Employeurs



NET-ENTREPRISES.FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

ÉTAPE 2

Du 14 juillet au 24 octobre 2025, se connecter sur **SOLTéA**, plateforme nationale dédiée à la répartition du solde de la taxe d'apprentissage :

Espace Employeur avec ses identifiants net-entreprises.fr



ÉTAPE 3

Sélectionner l'école bénéficiaire - pour nous identifier facilement :

Notre Code UAI : 0352888Z

Notre numéro de SIRET : 130 020 282 000 21

NOM : ESLI - ESTI - IFALP / GIP CAMPUS ESPRIT INDUSTRIES

Merci de votre confiance

VOS CONTACTS / TAXE D'APPRENTISSAGE



INGRID MARSOLLIER

*Responsable des
Relations Entreprises*



MARINA BAUDOIN

*Chargée de missions Formation Continue
et Relations Entreprises*



02 23 10 04 11
06 40 79 49 82



entreprises@gip-cei.com



02 99 71 60 25



www.gip-cei.com